

Economie | Des États généraux du tourisme en Lot-et-Garonne



Le tourisme est un secteur en pleine mutation. Pour faire face à ces évolutions, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne a décidé de mettre en place des États généraux du tourisme à partir du mois de mai afin que tous les opérateurs concernés par la discipline puissent se rencontrer, dialoguer et s'entendre sur une direction à tenir. Jacques Bilirit, vice-président du Conseil départemental, président de la commission développement économique, tourisme et politiques contractuelles revient sur le but de ces États généraux...

@qui ! : Avant de définir ces États généraux, dites-nous ce que représente le tourisme en Lot-et-Garonne.

Jacques Bilirit : Quelques chiffres qui montrent l'importance du tourisme, mais également son développement sur les vingt dernières années. Si je prends les chiffres de 1995, le nombre de lits marchands atteignait 18.000. En 2015, donc vingt ans après, il grimpe à 31.000. Si je prends à présent le nombre de nuitées, en 1995, nous en dénombrions trois millions, en 2015, elles sont 6.230.000 ! Donc, là, nous voyons bien que nous avons plus que doublé le nombre de nuitées. Aussi, si je regarde le nombre d'emplois directs liés au tourisme, en 1995, il y avait 2.000 emplois directs, en 2015, ils sont 5.000. Enfin, si j'observe le chiffre d'affaires lié au tourisme sur notre territoire, en 1995, il représentait 130 millions d'€, en 2015, il culmine à 330 millions d'€. Grâce à ces chiffres, nous pouvons prendre conscience de l'évolution de ce secteur et de son importance dans notre économie.

@qui ! : Pourquoi, aujourd'hui, mettre en place des États généraux du tourisme en Lot-et-Garonne ?

Jacques Bilirit : Aujourd'hui, nous pouvons observer de nombreuses mutations dans le secteur du tourisme qui font aussi que demain ce seront des opportunités. Il y a tout d'abord des mutations technologiques. Nous savons que la promotion et la commercialisation passent par l'outil numérique, l'Internet. Donc nous avons un changement de paradigme au niveau de cette technologie et il faut que nous soyons prêts demain pour pouvoir en bénéficier et non pas en faire un handicap. Nous avons également une mutation en matière d'offre. En tant que touristes, nous avons sous nos yeux une offre grandissante qui devient pléthorique en matière de loisirs, de nuitées... En face de cette offre, comment un département comme le nôtre peut-il exister ? Nous observons également une mutation qui est liée à des avancées sociales, c'est-à-dire qu'aujourd'hui on part moins longtemps, mais plus souvent. Donc, nous, qu'allons-nous pouvoir offrir pour pouvoir répondre à ces nouveaux besoins ? **Séminaires...**

ateliers... animations touristiques... @qui ! : Ces États généraux vont servir à répondre à toutes ces problématiques ?

Jacques Bilirit : Ces États généraux vont nous permettre d'amener l'ensemble des opérateurs qu'ils soient privés, publics, institutionnels, mais aussi la population, à avoir une réponse commune. C'est-à-dire que le tourisme est quelque chose d'important pour le département. C'est de l'emploi pour nos enfants. C'est de l'activité pour nos entreprises. C'est du développement pour nos territoires. Et tout le monde peut en bénéficier, mais il faut aussi que tout le monde ait une même vision et donc veuille aller dans le même sens. Ces États généraux sont une mobilisation de tout le monde pour porter un projet commun que l'on va bâtir en marchant avec l'ensemble des opérateurs.

@qui ! : Quand vont-ils se dérouler ?

Jacques Bilirit : Alors nous organisons un premier séminaire en mai. Ce premier séminaire va être présenté à l'ensemble des opérateurs. Nous mettrons également en place cinq ateliers thématiques tout au long de l'année 2016. Nous proposerons des opérations par rapport aux touristes. Nous attendons aussi des retours d'expériences des professionnels du secteur. Et nous aurons une action de mobilisation envers la population autour de cette activité, ce qui nous amènera à un séminaire de fin d'année qui donnera les préconisations pour les années à venir dans notre organisation touristique.



Sybille Rousseau

Crédit Photo : SR

Publié sur aqui.fr le 12/04/2016

[Url de cet article](#)